

CHÔMAGE : QUELLES DIFFÉRENCES ENTRE LES DONNÉES DE L'INSEE ET DE FRANCE TRAVAIL ?

Le nombre de chômeur·euses selon l'INSEE est sensiblement différent de celui du nombre de demandeur·euses d'emploi inscrit·es à France Travail. Pourquoi ?

Le nombre de **chômeurs·euses selon l'INSEE** peut, à première vue, s'apparenter au nombre de **demandeur·euses d'emploi inscrit·es en catégorie A** à France Travail. Cependant, ces deux catégories ne se recoupent que partiellement.

Pour mesurer le chômage, l'INSEE effectue des enquêtes trimestrielles auprès de 80 000 logements afin de dénombrer les personnes selon leur statut d'activité au sens du Bureau international du travail (BIT).



L'INSEE reprend la définition du chômage au sens du BIT. Un·e chômeur·euse est une personne de 15 ans ou plus, souhaitant travailler :

- N'ayant pas eu d'activité au cours d'une semaine de référence ;
- Disponible pour occuper un emploi dans les quinze jours ;
- Qui a recherché activement un emploi au cours du mois précédent.

L'inscription sur les listes de France Travail résulte quant à elle d'une démarche purement administrative.

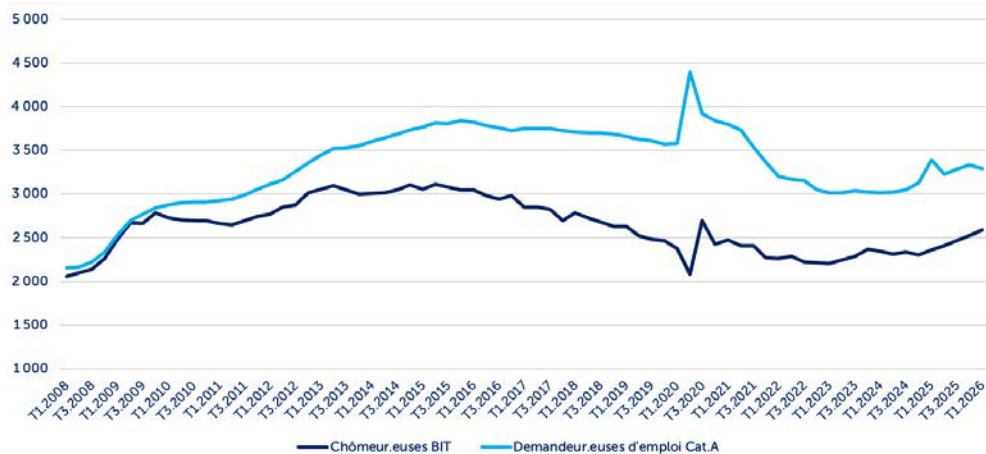


La catégorie A de France Travail regroupe les personnes sans emploi au cours du mois, tenues d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi (candidatures envoyées, participation à des sessions d'aide à la recherche d'un emploi...).

Il découle de ces deux approches des différences de résultats qui peuvent évoluer au cours du temps. Ainsi, au premier trimestre 2026, on comptait 3,3 millions de demandeur·euses d'emploi inscrit·es à France Travail en catégorie A et 2,5 millions de chômeur·euses au sens du BIT.



CHÔMAGE BIT ET DEMANDEUR-EUSES D'EMPLOI INSCRIT-ES EN CATÉGORIE A DE 2008 À 2026



Cette différence montre qu'une partie des demandeur-euses d'emploi inscrit-es en catégorie A n'est pas considérée comme chômeur-euses selon l'INSEE parce qu'ils ou elles déclarent ne pas être disponibles pour travailler dans les deux semaines et/ou parce qu'ils ou elles n'ont pas réalisé d'actes positifs de recherche d'emploi au cours du mois précédent.

Dans une étude couvrant la période 2021-2024, la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (Dares) et l'INSEE estiment que 25 % des inscrit-es en catégorie A seraient classé-es inactif-ves dans le **halo autour du chômage**, mais souvent pour des raisons temporaires (vacances, déménagement, maladie de courte durée, attente de résultats de démarches antérieures...). 17 % sont classé-es en inactivité hors halo (ne souhaitant ou ne pouvant pas travailler) majoritairement pour cause d'invalidité et de problèmes de santé et 8 % étaient en emploi. On retrouve aussi dans cette catégorie une part non négligeable de personnes de 59-62 ans.



Halo autour du chômage : personnes souhaitant travailler mais classées inactives parce qu'elles ne sont pas disponibles rapidement pour travailler et/ou parce qu'elles ne recherchent pas activement un emploi sur la période considérée.

Par ailleurs, on trouvera également des chômeurs-euses, au sens du BIT, non-inscrit-es en catégorie A à France Travail.

Ainsi, en 2024, 23 % des chômeurs-euses au sens du BIT n'étaient pas inscrit-es à France Travail, soit 530 000 personnes. On y retrouverait une part importante de jeunes (15-24 ans). En outre, 15 % des chômeurs-euses étaient inscrit-es dans une catégorie de France Travail autre que la catégorie A (activité réduite, en formation, maladie, contrat aidé...). Cette différence provient en particulier des différences de périodes de référence utilisées. Le statut BIT se réfère à une semaine alors que France Travail prend en compte un mois complet. Ainsi, une personne peut, par exemple, être au chômage au cours de la semaine de référence de l'enquête INSEE, mais avoir eu une activité rémunérée au cours des autres semaines du mois et donc être classée en catégorie B ou C de France Travail.

Certaines réformes ayant trait au marché du travail ou des modifications dans le suivi, l'accompagnement ou l'indemnisation des demandeur-euses d'emploi peuvent influencer sur les divergences entre le nombre de chômeurs-euses et celui des demandeur-euses d'emploi en catégorie A.



Ainsi, le recul progressif de l'âge de départ à la retraite ainsi que la fin des dispenses des recherches d'emploi pour une partie des séniors en 2012, ont accru le nombre d'inactifs-ves selon l'INSEE inscrit-es en catégorie A à France Travail.

De même, l'inscription automatique à France Travail des bénéficiaires du RSA et du contrat d'engagement jeune (CEJ) depuis janvier 2025 a conduit à une hausse du nombre de demandeur-euses d'emploi, notamment en catégorie A. Or, si cette augmentation peut avoir une influence sur le fait que ces publics puissent être caractérisés comme chômeur-euses, elle ne se répercute pas totalement sur les chiffres du chômage, pour les raisons évoquées plus haut.

La norme du BIT est reconnue internationalement et appliquée par la plupart des pays, ce qui permet aussi de réaliser des comparaisons internationales. Pour analyser les résultats dans la durée, la méthode de l'INSEE est également plus pertinente, France Travail ayant plusieurs fois modifié ses critères de classification. Il n'empêche que les chiffres de ce dernier restent précieux mais sont variables, en fonction, notamment, des politiques d'emploi menées à l'échelle nationale (accroissement de la formation des demandeur-euses d'emploi, créations d'emplois aidés...).



Faites attention lorsque vous lisez des infos sur les chiffres du chômage ou des demandeur-euses d'emploi. Vérifiez bien la source ! Il y a parfois des confusions dans les médias.

À noter que sur un trimestre donné, les évolutions des deux indicateurs peuvent être différentes : le nombre de chômeurs-euses peut baisser et celui des demandeur-euses d'emploi en catégorie A augmenter et inversement.

EN SAVOIR PLUS :

- Les chômeurs au sens du BIT et les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail : une divergence de mesure du chômage aux causes multiples, INSEE référence, 2019.
- Chômeurs au sens du BIT et demandeurs d'emploi de catégorie A : une réduction de l'écart depuis début 2021, INSEE référence, 2023.
- Le nombre de chômeurs au sens du BIT et des inscrits à France Travail en catégorie A : l'écart s'est réduit entre 2021 et 2024 mais demeure élevé, INSEE référence, 2026.

DOCUMENT RÉALISÉ PAR LE SECTEUR ÉCONOMIE-EMPLOI-FORMATION PROFESSIONNELLE

Juillet 2026



- ✉ eco.formpro@unsa.org
- ✕ [UNSAecoformpro](#)
- f [UNSAecoformpro](#)
- 🦋 [unsaecoformpro.bsky.social](#)